

MAIRIE de
LIMEUIL



Un des plus beaux
VILLAGES de FRANCE



INFO N°25

Limeuil,
Mars 2011

1. Assainissement

Les travaux de l'assainissement collectif sur la portion de RD31 traversant le bourg se déroulent comme prévu. La pose des canalisations sous chaussée sera terminée à la fin du mois.

Début avril, la société Castello, en charge de cette tranche de travaux, finira la pose des canalisations sous le talus de la RD31 et assurera le raccordement avec la future station de traitement des eaux usées.

La société Montastier réalise la traversée par forage de la route RD51 pour rejoindre les vestiaires du terrain de football.

Les travaux dans le bourg commenceront le 28 mars prochain à partir de la porte des Marquisats. De ce fait, la circulation entre la place des Ormeaux et la porte des Marquisats sera interdite pendant cette tranche de travaux.

Le ramassage des ordures ménagères sera suspendu pendant la fermeture des voies en raison des travaux d'assainissement.

La société Lespinasse a commencé les travaux dans les ruelles autour de l'église.

La société Hydrel commence le chantier de la station d'épuration le 4 avril prochain.

2. Distribution de gaz dans le bourg

Compte tenu du nombre d'habitants ayant souscrit un abonnement gaz, la société Antargaz nous a confirmé son accord pour mettre en place le réseau de gaz pour l'ensemble du bourg de Limeuil. Les habitants du bourg qui souhaiteraient encore avoir un raccordement peuvent formuler leur demande à Monsieur Masgonty de la société Antargaz (06 73 67 83 40).

Le réseau de distribution de gaz utilisera les mêmes tranchées que le réseau d'assainissement et sera donc posé en même temps que l'assainissement. Sa mise en service aura lieu pendant l'automne 2011.

Les habitants en dehors du bourg peuvent aussi bénéficier des tarifs accordés par Antargaz. Si vous avez une citerne gaz, Antargaz peut la remplacer et vous faire bénéficier des tarifs du bourg.

Si vous avez une chaudière fioul, Antargaz propose une aide de 1000€ pour le remplacement de la chaudière par une chaudière gaz à condensation et met en place une citerne gaz.

Les tarifs proposés par Antargaz sont inférieurs d'environ 30% aux tarifs courants sur le marché de la Dordogne.

3. Suppression du dépôt d'ordure route de Trémolat

La future station d'épuration du bourg de Limeuil devant être implantée sur l'emplacement où se trouvent actuellement les containers d'ordures route de Trémolat, vous devrez déposer toutes vos ordures ménagères (sacs noirs, jaunes, journaux et verres) dans les containers situés derrière l'entrepôt municipal, à partir du 4 avril 2011.

Nous vous rappelons, à cette occasion, que les autres déchets et encombrants doivent être déposés directement aux déchetteries du SMICTOM.

4. Mise en gargouille des évacuations des eaux pluviales

Nous nous permettons de rappeler aux habitants du bourg de Limeuil concernés par le projet d'assainissement collectif qu'ils doivent impérativement éliminer tous les raccordements d'eau de pluie sur le réseau d'eaux usées et acheminer les eaux pluviales sur la chaussée. Cette modification doit être faite dès la pose du tabouret de raccordement des eaux usées par les entreprises concernées.

5. Vidange et remplissage des fosses septiques

Pour toutes les maisons du bourg qui étaient déjà raccordées à la canalisation d'évacuation des eaux usées, il est nécessaire, dès la pose du tabouret de raccordement, de procéder à la vidange de la fosse septique et son remplissage de sable et éventuellement de mettre en place une canalisation de déviation de la fosse septique pour le raccordement au tabouret. Ces opérations doivent être faites au moment du raccordement du tabouret afin de permettre la poursuite des écoulements d'eaux usées de la maison.

6. Repas des anciens

Le repas des anciens initialement programmé pour la fin mars est reporté à une date ultérieure au cours du mois d'avril. Nous vous informerons de la date retenue pour cette soirée. Nous vous prions de nous excuser de ce contre temps.

Mars 2011

Guy Thomasset